



## ASSOCIATION « CLASSE J/80 FRANCE »

### Charte d'organisation d'une épreuve de la classe J/80 France

- 1- La désignation par l'organisateur d'un interlocuteur pour les concurrents et la classe.
  - 2- Le contrôle aux chaînes d'inscription :
    - Désignation par le club d'une personne s'il n'y a pas de représentant de la classe présent.
  - Adhésions des skippers et/ou des barreurs à la classe (si besoin vente des adhésions et transmission au trésorier de la classe J/80).
    - Pour les barreurs non propriétaires présentation du certificat ISAF (pour les épreuves non open).
  - 3- Mise en place de contrôle de jauge
    - Désignation d'un jaugeur si le jaugeur de la classe n'est pas disponible.
  - Pour les voiles à jauger : remplir le formulaire ci-joint en annexe 1 et collecter la cotisation des stickers voiles (si la voile n'a déjà son sticker).
    - Pour les coques à jauger : remplir le formulaire ci-joint en annexe 2.
- Les documents (cotisation et feuilles des jauges) et demander aux concurrents d'aller sur le site de la classe payer en ligne et de présenter la facture à la chaîne d'inscription.
- 4- Saisir tout les coureurs de chaque J/80 pour l'attribution des points au classement individuel fédéral. Récupérer la date de naissance de chaque équipier. A la fin de l'épreuve transmettre ces infos à la classe (classement et âge des équipiers).
  - 5- Inscrire l'épreuve sur le calendrier FFV avant le 31 octobre de l'année précédant le déroulement de l'épreuve. Ne pas organiser d'épreuve en J/80 pendant toutes les épreuves de la coupe de France.
  - 6- Communiqué de presse (news, photos, ...) avant et pendant l'épreuve sur la série J/80. Afficher chaque soir de la régates sur le site de l'épreuve le classement général.
  - 7- La transmission de classement générale à la FFV et à la classe J/80.
  - 8 - Prise en charge du grutage, de la place de port, du carburant et du logement du cameraman de la classe (2personnes).
  - 9 - Etablir une liste des grutages par ordre d'éloignement puis par N° de voile et gérer cette liste par des appels VHF de chaque bateau.
  - 10 - Envoyer un dossier de réponse au cahier des charges, qui sera présenté sur notre site internet avant notre prochaine AG.

Tampon du club organisateur .....

Nom du président .....

Signature accompagné de la mention « lu et approuvé »

#### Association 1901

Président : Ludovic GILET, 1 Impasse Beau Soleil 44210 PORNIC  
E-Mail : president@classej80france.com